



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Grand Est**

Unité départementale des Ardennes
1 Place de la Préfecture - BP 60002
08011 Charleville-Mézières

Charleville-Mézières, le 27/08/2026

Le directeur de l'environnement
à
Monsieur le Préfet
des Ardennes

**Bordereau de transmission d'un
rapport de visite d'inspection**

Affaire suivie par : Laura POPIEUL
Téléphone : 0310422847
Courriel : laura.popieul@developpement-durable.gouv.fr
Références : E2-LaP/JoL-N° 26/293
Code AIOT : 0005701202
Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection 29/07/2026

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport établi par l'Inspection des installations classées suite à la visite du 29/07/2026 de l'AIOT ITW SPRAYTEC, implanté RUE PASTEUR ZI SUD 08320 Vireux-Molhain.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du Code de l'environnement, une copie de ce rapport d'inspection est transmise à l'exploitant afin de lui permettre, dans un délai de 15 jours, de formuler ses observations et de mentionner les informations qui ne devraient pas être publiées pour des raisons de confidentialité.

J'appelle votre attention sur le fait que l'inspection, du fait des constats mis en évidence, vous propose dans ce rapport des suites administratives.

Les informations complémentaires suivantes sont portées spécifiquement à votre connaissance :

Le retour à la conformité ayant été constaté pour l'ensemble des points de l'arrêté de mise en demeure n°2024-612 du 09/10/2024, il est proposé de l'abroger.

Pour le directeur,
Le chef de service adjoint
Validé le : 27/08/2026 10:19

Philippe LIAUTARD